

CABINET GUILLAUME THEVENIN, Rue Jean Jacques Dessalines
Cx-des Bouquets, #645
Arpenteur : Pierre André Michel THEVENIN
Tels : +509 3739-2064

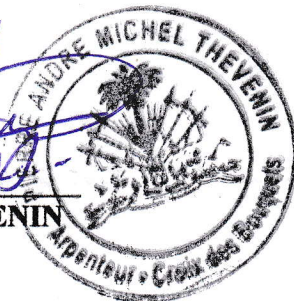
CERTIFICAT

Le cabinet de l'arpenteur Pierre André Michel THEVENIN, commissionné pour la commune de la Croix-des-Bouquets, certifie et atteste par la présente qu'il n'a jamais assisté le prétendu confrère Jacide AUGUSTIN dans une quelconque opération d'arpentage ni signé une quelconque minute avec lui encore moins dans celle à laquelle il fait référence dans un document signifié en date du 06 février 2025 par l'huissier Gustave Elanson dans le cadre d'un dossier pendant au Tribunal de Première Instance de la Croix-des-Bouquets, en faveur des héritiers feu Avant Jour JEAN PIERRE, représentés par leur mandataire, le sieur Pierre Richard Petit-Homme, sur une portion de terre d'une superficie de trente-trois carreaux, dépendant de l'Habitation Pasher, sise en la section des Varreux commune de la Croix-des-Bouquets, en date du vingt-deux août deux mille quatorze.

La présente est délivrée aux fins utiles de droit.

Fait à Croix-des-Bouquets le 10 février 2025.


Pierre André Michel THEVENIN
Arpenteur



CABINET GUILLAUME THEVENIN, Rue Jean Jacques Dessalines
Cx-des Bouquets, #645
Arpenteur : Pierre André Michel THEVENIN
Tels : +509 3739-2064

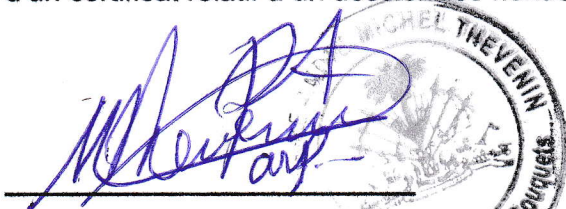
Le 10 février 2025

DOIT HASCO S.A

A

PIERRE ANDRÉ MICHEL THEVENIN, ARPENTEUR

La somme de cinq cent mille gourdes (500,000,00 GDES), à titre de frais pour la délivrance d'un certificat relatif à un dossier des héritiers de feu Avanjour Jean Pierre.


Pierre André Michel THEVENIN
Arpenteur